16°G
6298

que sais-je ?

LA MÉTHODE EN HISTOIRE

GUY THUILLIER
ET JEAN TULARD



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

1236369

QUE SAIS-JE ?

93

La méthode en histoire

GUY THUILLIER
Directeur d'études à l'Ecole pratique
des Hautes Etudes (IVe section)

JEAN TULARD
Professeur à l'Université de Paris-Sorbonne
Directeur d'études à l'Ecole pratique
des Hautes Etudes (IVe section)

Deuxième édition mise à jour

12e mille

16°G
6298

DL-08021991-04491

DES MÊMES AUTEURS

Les écoles historiques, 1990.

ISBN 2 13 043220 4

Dépôt légal — 1re édition : 1986
2e édition mise à jour : 1991, janvier

© Presses Universitaires de France, 1986
108, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris



PRÉFACE

I. — « Ce que je reproche à l'histoire, *déclarait Valéry* (1), c'est le peu de conscience qu'elle a de ce qu'elle est, du métier qu'elle fait, de ce à quoi elle répond (...) et ce qu'elle produit. » *L'historien ne s'intéresse pas assez au* faire *de l'histoire, il n'enseigne guère* comment *travailler, il n'aime guère donner des conseils techniques sur le métier d'historien : Marc Bloch avait, certes, ressenti ce besoin dans* Apologie pour l'histoire, *mais son exemple n'a pas été imité et l'on ne peut mettre aux mains des débutants les ouvrages complexes d'un Raymond Aron ou d'un Paul Veyne : aucun livre comparable au* Travail intellectuel *(1951) de Jean Guitton n'existe actuellement en ce domaine — ce qui entraîne sans doute un grand gaspillage de temps et d'efforts : on reste fidèle à une conception purement* artisanale, *on considère que chacun doit se débrouiller, inventer ses propres méthodes de travail.*

II. — *On comprend bien la gêne des historiens : Il n'est pas aisé de donner des conseils pratiques, chaque secteur d'histoire ayant ses règles propres, ses exigences : histoire économique, sociale, politique, diplomatique... Nous essaierons cependant, en restant* à ras de terre, *de donner des conseils très généraux et*

(1) Cahiers, XXVI, p. 42.

d'aider les chercheurs à bien gérer leur temps ; ce petit livre repose sur certains principes *:*

1. Nous nous limitons à l'histoire proprement « contemporaine », au sens universitaire du terme, c'est-à-dire à partir des années 1780, et aux types de travaux les plus courants.

2. Nous nous adressons à deux catégories de chercheurs : l'étudiant ou le professeur qui a en vue une épreuve universitaire, mémoire ou thèse, et l'historien « non professionnel », qui fait des recherches « pour son plaisir », qu'il soit professeur de lycée, notaire ou ingénieur à la retraite.

3. Nous ne décrirons pas ici les multiples querelles de chapelle ou d'école, les débats pour *ou* contre *l'histoire « événementielle » (ou l'histoire-batailles),* pour *ou* contre *la « longue durée », les polémiques sur le sens de l'histoire ou la priorité de l'économie ; il s'agit là de débats pour partie dépassés, qui mériteraient un autre volume.*

4. Nous cherchons à donner des orientations, *des* conseils pratiques, *en descendant au niveau de la fiche ou de la rédaction : il s'agit non d'édicter des règles (ce qui serait absurde), mais de faire prendre conscience au néophyte d'un certain nombre de problèmes d'organisation de son travail.*

5. Nous restons fidèles à une conception positive, *assez restrictive de l'histoire : pas d'histoire sans document ni critique du document (*infra, *p. 78), un jugement non appuyé sur un document vérifié n'est le plus souvent qu'une opinion « littéraire » ou « philosophique », et ne relève pas de l'histoire proprement dite (il ne faut pas confondre les genres)* (2).

(2) L'histoire aujourd'hui tend à se confondre — aux yeux du public — avec l'essai philosophique, le roman (la biographie romancée), l'enquête du journaliste : elle n'est plus liée aux *documents*, elle est nulle part et partout.

6. Enfin cet ouvrage ne s'adresse qu'au chercheur individuel et ne concerne pas le travail d'équipe où les missions sont distribuées d'avance par le responsable et la méthode de recherche définie par ce dernier.

III. — Force est bien de constater l'attrait actuel de l'histoire contemporaine : la Bibliographie de l'histoire de France *pour 1988 comporte 13 352 références à des livres et des articles ; plus de 6 250 concernent la période 1800-1940, dont 3 571 pour la seule période 1870-1940* (3) *: on s'intéresse de plus en plus au XX^e siècle. Or plus des quatre cinquièmes de ces travaux sur le XIX^e et le XX^e siècle sont le fait d'historiens « non professionnels », d'érudits locaux, de médecins, d'ingénieurs, de professeurs, d'ecclésiastiques : jamais l'*histoire non professionnelle *ne s'est mieux portée ; or si les historiens universitaires connaissent en principe, par la force des choses, les* règles du jeu *du métier historique, il n'en est pas de même toujours de ces historiens non professionnels, qui doivent chacun constituer leurs méthodes de travail.*

IV. — Il est évident que nous serons amenés à forcer le trait pour des raisons pédagogiques, à énoncer des choses évidentes, banales, qui vont de soi *: c'est la règle de l'exercice ; il ne s'agit nullement d'établir un code, mais d'expliquer quelques règles d'ordre comme dans la prière de saint Thomas* (4) *:* Ingressum instruas — Progressum custodias — Egressum impleas *(veille sur les préparations, surveille les progrès, accomplis les fruits).*

(3) Plus 614 pour la seconde guerre mondiale, 969 pour la IV^e République, soit au total 7 835 références.
(4) Citée par J. Guitton, Le travail intellectuel, 1951, p. 30.

Nous voulons simplement répondre à certaines interrogations que se posent souvent l'étudiant et l'érudit :

— Comment choisir un sujet ? (1re partie) ;
— Comment organiser son travail ? (2e partie) ;
— Comment rédiger ? (3e partie).

Mais il convient de rappeler auparavant comment la méthode historique s'est peu à peu dégagée, tel sera le thème de notre introduction.

INTRODUCTION

Avant de se lancer dans la recherche historique, l'étudiant ou l'amateur éclairé doivent prendre conscience qu'ils ont eu des prédécesseurs. Ils ne peuvent entièrement faire table rase des ouvrages qui les ont précédés, ce qui les exposerait à des redites ou les condamnerait à croire qu'ils innovent alors qu'ils ne font que reprendre des lieux communs. Une culture historique est indispensable et les problèmes historiographiques doivent être parfaitement assimilés.

I. — L'histoire de l'histoire

Pierre Chaunu le rappelle : l'histoire de l'histoire, comme d'ailleurs l'histoire de toute discipline, est essentielle ; elle nous aide à prendre conscience de « cet ensemble de procédés techniques éprouvés qui constituent la méthode historique » (1).

Longtemps l'histoire a hésité entre la compilation sans esprit critique de documents et la défense de légendes comme la fondation de Paris par le fils de Priam. Les bénédictins de Saint-Maur ouvrent la voie à Voltaire. C'est au XIX^e^ siècle que la recherche historique s'organise en rapport avec deux facteurs déterminants : la puissance renforcée de l'Etat et la montée des nationalismes.

En France l'Académie des Inscriptions et Belles-

(1) P. Chaunu, Histoire, science sociale, p. 21.

Lettres reprend les grandes collections : ordonnances des rois de France et recueil des historiens des Gaules et de la France. On assiste à la création de l'école des chartes en 1821, et à la fondation du comité des Travaux historiques en 1834 en vue de la publication de « documents inédits de l'histoire de France » (2). Suivra l'établissement de la Société de l'Histoire de France en 1835.

Une génération d'historiens apparaît : Guizot, Thiers, Michelet, Augustin Thierry, Barante... Le goût va vers la fresque : *Histoire de la Révolution* de Michelet, *Histoire du Consulat et de l'Empire* de Thiers, *Histoire de la Révolution d'Angleterre* de Guizot, *Histoire des ducs de Bourgogne* de Barante. C'est le triomphe d'une histoire narrative dont se distingue Tocqueville *(L'Ancien Régime et la Révolution, De la démocratie en Amérique)* ou encore Taine *(Les origines de la France contemporaine)* dont les idées suscitent de vives discussions.

Sur la couverture de la *Revue historique*, Gabriel Monod place une formule du *De oratore* de Cicéron : « La première loi de l'histoire est de ne rien oser dire de faux, la seconde d'oser dire tout ce qui est vrai. » Telle est la méthode que nous lègue le XIX^e^ siècle. Quant au but, Michelet l'a défini comme « la résurrection intégrale de la vie ».

Au départ la méthode est simple et l'objectif clair, mais très vite les querelles des écoles vont tout brouiller. Si l'on s'en tient à un schéma très orienté mais fort commode, on serait parti de l'histoire-bataille pour aboutir à l'histoire non événementielle.

(2) Il s'agissait aussi d'orienter les activités des sociétés savantes, notamment par un congrès national annuel qui se tient régulièrement depuis 1861. Le Comité a été réorganisé en 1983 au sein du ministère de l'Education nationale. Ses rapports avec l'Université sont évidents puisque le siège de chaque congrès est obligatoirement dans une ville universitaire. Les actes sont publiés et constituent une mine précieuse de renseignements.

A l'origine une histoire traditionnelle privilégiant l'événement politique, peu soucieuse d'expliquer, préférant décrire, hostile à la longue durée qui interdit tout approfondissement, refusant l'histoire immédiate, comme trop contemporaine, manquant de recul et assimilée au journalisme. Ce sont les conceptions attribuées à la Sorbonne, à Lavisse et à Seignobos (3).

Dans son introduction aux *Historiens français du XIX^e siècle* (4), Camille Jullian définit les règles de ce qu'on appellera par la suite, avec une nuance péjorative, « l'histoire positiviste ». « Le premier devoir de l'historien est de se mettre au travail sans préjugé, sans colère, sans idée ni passion préconçues. » Faire abstraction de soi-même ; ne pas transposer dans le passé les pensées de son temps. Déjà Fustel de Coulanges : « Transporter dans des siècles reculés les idées du siècle où l'on vit, c'est, des sources de l'erreur, celle qui est la plus féconde. » Et Jullian : « Soyez Gaulois avec les Gaulois et Franc avec les Francs. »

La première base du travail historique est, aux yeux de Jullian, la lecture du document. Sans documents, pas d'histoire. Il faut les lire tous, et sinon ne lire qu'eux, du moins n'accorder qu'à eux une entière confiance. Le document date de l'époque étudiée : il peut être une pièce imprimée ou un monument, une monnaie ou un tableau.

Lire ne suffit pas. « Il faut apprécier et juger. » Jullian se fait explicite : « Pour faire la critique d'un texte, on aura soin de s'informer des manuscrits qui l'ont transmis, de manière à n'avoir d'abord aucun

(3) L'Histoire de France de Lavisse, malgré le vieillissement de certains volumes, est restée jusqu'à nos jours comme un modèle inégalé. Seignobos, qui y collabora, avait écrit, avec Langlois, une Introduction aux études historiques.

(4) C. Jullian, Extraits des historiens français du XIX^e siècle (1896, plusieurs rééditions).

doute sur l'authenticité et la constitution de la phrase même. Puis il convient de définir chacune des expressions dont elle se compose et d'en arrêter le sens, non pas d'une manière générale, mais à l'époque précise où ces textes ont été écrits. Enfin on ne séparera jamais le texte du contexte, c'est-à-dire de ce qui précède et de ce qui suit : on le replacera dans la pensée de l'auteur, et on ne lui fera dire que ce que l'auteur a exactement voulu lui faire dire. »

Rigueur et probité fondées sur le culte du document et de lui seul. Ecoutons encore Jullian : « L'étude du document est le commencement et la fin de la vraie science. Il est utile de lire les ouvrages écrits par les modernes ; il est nécessaire de leur rendre hommage quand ils ont trouvé avant nous la vérité. Les consulter est un devoir d'historien ; les citer quand on les utilise est un devoir d'honnête homme. Mais la conviction ne doit pas se former par leur lecture mais par celle des documents. »

Hypercritique, telle apparaît l'histoire dite positiviste dans sa première démarche. « La lecture et la critique des textes forment la première partie du travail historique : c'est l'analyse. Les grouper et tirer de leur concordance une conclusion en est la seconde partie : c'est la synthèse. Avant de conclure, il faut hésiter longtemps, voir et revoir encore les textes : des années d'analyse avant une heure de synthèse. »

Le propre de l'historien : le scrupule. Il faut éviter de trop embrasser ou de s'avancer sans preuves. Les pièces justificatives à la fin du volume ont un rôle essentiel au temps de Jullian.

De ce souci de précision et d'exactitude, on a conclu que l'école positiviste ne voyait les problèmes que par le petit bout de la lorgnette et ne s'attachait qu'à l'histoire politique. Erreur totale. Jullian est formel : « Pour dresser le tableau d'une époque ou décrire la

vie d'un pays, il ne suffit pas de parler des institutions ou de raconter les événements. Une nation est un être complexe dont il faut retrouver tous les éléments d'action. » Jullian cite Michelet : « Tout influe sur tout. A l'histoire politique, conclut-il, doit se joindre celle des arts, de la religion, des mœurs et du sol même du pays (comprenons de la géographie). » Retour à Fustel de Coulanges : « L'histoire n'est pas l'accumulation des événements de toute nature qui se sont produits. Elle est la science des sociétés humaines. » Il s'agit de reconstituer le passé et de lui rendre sa forme authentique.

On le voit, d'emblée l'historien revendique son bien un peu partout. Il est impérialiste. Rien ne lui échappe.

Quant à la présentation des faits, la forme est importante. « Autant que possible, note Jullian, l'historien sera simple et précis dans son style. Il s'effacera devant ses documents ; il laissera parler ses auteurs. L'histoire la plus séduisante sera peut-être celle où l'écrivain apparaîtra le moins et où le lecteur sera plus directement frappé par l'expression de la vérité. » Un style clair et dépouillé, sans apprêts ni artifices, objectif comme celui d'un procès-verbal, ce qui n'exclut pas d'être agréable à la lecture. Mais tout doit être subordonné à l'exactitude. « La vérité est dans une œuvre la source même de toute vie. L'histoire est un art à la condition d'être d'abord une science. »

Sans cesse sur le métier remettre son ouvrage ; un siège n'est jamais fait : « L'obligation de l'historien, son œuvre achevée, est de la revoir et de la refaire encore. Il se souviendra toujours que, selon le mot de Renan, sa science est une science conjecturale. Le propre de sa tâche est de douter. Il cherchera

la vérité et ne croira jamais l'avoir atteinte. *Quaero* doit être la devise de sa vie. »

L'humilité est donc l'une des vertus que Clio exige de ses serviteurs. Ce qui ne va pas sans un sens aigu de la mission de l'historien. « Celui-ci se rappellera que son œuvre a une portée plus noble que de satisfaire à une vaine curiosité. Les grands historiens ont tous accru le renom de la France et le patrimoine de la vérité. Ils ont fait honneur à l'humanité par leur énergie et leur intelligence. Thierry, Taine, Fustel de Coulanges ont rendu service à la patrie autant que le soldat mutilé sur le champ de bataille. Ils ont, au profit de la science, usé leurs forces et leur vie ; ils ont, pour leur part d'homme, fait leur devoir. » Ecrites en 1896, les pages de Jullian sont naturellement inséparables de tout un contentieux franco-allemand.

Longtemps incontestés, ces principes vont être remis en cause vers 1930. Pour Pierre Chaunu, « historiquement, au sein de notre très vieille discipline, qui juxtapose tant et tant de domaines de plus en plus hétérogènes, à l'histoire économique le privilège est revenu de faire muter l'histoire, de donner progressivement naissance à une forme d'histoire qui superpose ses exigences propres, proches des sciences sociales, aux exigences toujours valables de l'histoire traditionnelle » (5).

Pourquoi l'année charnière de 1930 ? La crise économique joue ici un rôle décisif. L'*Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII^e siècle*, d'Ernest Labrousse en porte la marque. C'est une œuvre, observe Chaunu, pensée, conçue, jaillie dans l'atmosphère de la crise de 1929.

De là ce triomphe de l'économie jusque-là reléguée

(5) Chaunu, op. cit., p. 54.